

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 28 novembre 2014 portant dissolution de la brigade territoriale de Bellerive-sur-Allier et modification corrélative des circonscriptions de celles de Vichy et de Le Mayet-de-Montagne (Allier)**

NOR : INTJ1426525A

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense;  
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26;  
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

La brigade territoriale de Bellerive-sur-Allier (Allier) est dissoute à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Vichy et de Le Mayet-de-Montagne sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Vichy et de Le Mayet-de-Montagne exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 novembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de corps d'armée,*  
*directeur des opérations et de l'emploi,*  
M. PATTIN

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Vichy	Abrest Bost Busset Creuzier-le-Neuf Creuzier-le-Vieux Cusset <b>La Chapelle</b> Le Vernet Mariol <b>Molles</b> Saint-Yorre Vichy	Abrest <b>Bellerive-sur-Allier</b> Bost <b>Brugheas</b> Busset <b>Charmeil</b> <b>Cognat-Lyonne</b> Creuzier-le-Neuf Creuzier-le-Vieux Cusset <b>Espinasse-Vozelle</b> <b>Hauterive</b> Le Vernet Mariol <b>Saint-Rémy-en-Rollat</b> Saint-Yorre <b>Serbannes</b> <b>Vendat</b> Vichy
Bellerive-sur-Allier	<b>Bellerive-sur-Allier</b> <b>Brugheas</b> <b>Charmeil</b> <b>Cognat-Lyonne</b> <b>Espinasse-Vozelle</b> <b>Hauterive</b> <b>Saint-Rémy-en-Rollat</b> <b>Serbannes</b> <b>Vendat</b>	Dissolution
Le-Mayet-de-Montagne	Arronnes Ferrières-sur-Sichon La Chabanne La Guillerme Laprugne Lavoine Le Mayet-de-Montagne Nizerolles Saint-Clément Saint-Nicolas-des-Biefs	Arronnes Ferrières-sur-Sichon La Chabanne <b>La Chapelle</b> La Guillerme Laprugne Lavoine Le Mayet-de-Montagne <b>Molles</b> Nizerolles Saint-Clément Saint-Nicolas-des-Biefs